

"*Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum.*" Oh! qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble!" Elle préférait les conversations pieuses, les entretiens qui portent à Dieu; elle arrivait ordinairement avec une parole de la Sainte Ecriture ou une phrase lue dans quelques livres de spiritualité et disait à ses Sœurs: "Je vais vous dire une belle chose!" Presque toujours c'était un encouragement à l'amour de Jésus.

Sa fidélité aux Constitutions était exemplaire; elle aimait toutes les observances religieuses: "Le grand silence, disait-elle parfois, il me semble que c'est quelque chose de sacré!"

Son zèle pour l'obéissance s'accrut encore lorsqu'après avoir agi deux ou trois fois sans permission, elle fut réprimandée à ce sujet.

Mais en véritable Servante du Très Saint Sacrement elle s'exerça surtout à acquérir l'humilité, cette vertu que le Vénérable Père Eymard recommandait à ses enfants comme la vertu caractéristique de leur vocation "parce qu'elle est, disait-il, *sympathique à l'état sacramentel.*"

Sr. Marie Irène avait compris cette pensée du Vénérable Fondateur, elle recevait avec reconnaissance les observations qui lui étaient faites et bien rarement on l'entendit s'excuser.

Sa vie intérieure était aussi simple que sa vie extérieure: elle se laissait guider comme un enfant par ceux qui la dirigeaient: sa spiritualité consistait à aimer et à s'abandonner. L'abandon à la Volonté divine: elle dut le pratiquer de plus en plus à mesure que le temps de son noviciat s'écoulait. Six mois à peine après sa Prise d'Habit, la maladie dont elle portait le germe commença à se manifester. Elle souffrait de la gorge et on dut lui interdire la récitation du Saint Office qu'elle aimait tant. Un peu plus tard les remèdes employés étant restés sans effet, on lui supprima encore l'adoration nocturne, ces heures de garde si chères à l'âme adoratrice. Ces privations, on le comprend, étaient bien pénibles à sa piété; mais les craintes pour l'avenir lui pesaient plus lourdement encore. Aurait-elle assez de santé pour être admise à la profession? Cette question qui lui revenait